



ELECTIONS 2020 AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION :

**VOTEZ POUR DES ADMINISTRATEURS
LIBRES ET INDÉPENDANTS, VOTEZ FO !**



Du 4 au 10 décembre prochain, les cheminots seront appelés à voter pour les administrateurs salariés dans les conseils d'administration des sociétés anonymes créées par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire.

L'exemple du fret ferroviaire.

Le dogme de l'ouverture à la concurrence a conduit en 2006 à la libéralisation du transport de fret ferroviaire. Les chiffres sont aujourd'hui incontournables. Le nombre de tonnes/kilomètres transportées par le rail, toutes entreprises ferroviaires confondues, a fortement diminué passant de 40 000 milliards de tonnes/kilomètres en 2008 à 32 000 en 2018.

La démonstration est faite que la concurrence « libre et non faussée » chère à l'union européenne, atrophie le transport ferroviaire. Il ne peut d'ailleurs pas en être autrement, la concurrence entraîne une course à la rentabilité imposant de fait un abandon des trafics les moins rentables.

La transformation de FRET SNCF en Société par Actions Simplifiée va à l'encontre d'un développement pourtant indispensable d'un service public du fret ferroviaire.

Pour un véritable service public.

Les contre-réformes successives n'ont eu qu'un but : démanteler l'opérateur historique et cela passe par la désintégration du système ferroviaire français. La création de Réseau Ferré de France en 1997, puis l'éclatement de la SNCF en 3 EPIC en 2014 et enfin la transformation des 3 EPIC en 5 Sociétés Anonymes en 2018 empêchent toute synergie et centralisation d'une politique ferroviaire en France. Il en va de même de la régionalisation et de l'ouverture à la concurrence.

Le développement du transport ferroviaire nécessite au contraire, synergie, centralisation et planification.

En opposition aux politiques actuelles soumises au dogme de la concurrence qui

La loi pour un nouveau pacte ferroviaire, dernière contre-réforme en date, promet une poursuite et une accélération de la tendance engagée depuis des années et par conséquent, la diminution de l'efficacité du système ferroviaire, la baisse de sa part modale avec les conséquences connues pour l'environnement et l'aménagement du territoire, mais aussi la remise en cause des acquis des cheminots et la dégradation de leurs conditions de travail.

Il en sera de même pour les voyageurs.

L'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs suivra à n'en pas douter le même chemin. Le calendrier prévu (2020 pour les « grandes lignes », 2023 pour le TER et entre 2023 et 2039 pour l'île de France) a déjà de fortes conséquences et ce, avant même l'arrivée d'éventuels concurrents.

Le TGV n'étant plus considéré comme un service public, la concurrence se fera en open-access et promet une diminution des trafics. A ce jour, le moindre remplissage des trains dû à la crise sanitaire et économique pousse la SNCF à diminuer dans un premier temps son offre de TGV de 5% puis de 70% !

On voit également aujourd'hui l'abandon des « petites lignes », dont le coût de l'entretien en comparaison au nombre de voyageurs transportés est à l'évidence non rentable et ne peut répondre qu'à une volonté d'aménagement du territoire.

dégradent le service rendu aux usagers, il faut revenir à un véritable service public du transport ferroviaire adapté aux besoins des différents territoires pour répondre aux besoins réels des populations.

Il est donc nécessaire d'abroger les contre-réformes de 1997, de 2014 et de 2018 et revenir à la Société Nationale des Chemins de Fer Français et au monopole public d'Etat du transport ferroviaire.

C'EST LE MANDAT QUE PORTERONT LES ADMINISTRATEURS FO.



ÉLECTIONS 2020 AUX 4 CA DU GROUPE SNCF



VOTEZ FO, VOTEZ LIBRES ET INDÉPENDANTS !

SA SNCF

SA VOYAGEURS

SA RÉSEAU

SA G & C



Philippe HERBECK
Conducteur FRET
IDF



Christine BOURASSIN
Contrôleuse
PACA



Ali-Jean BOUALAM
Conducteur
PACA



Stéphanie DAIGNE
Contrôleuse
NOUVELLE AQUITAINE



Aurore CABALLERO
Infrapôle
IDF



Stéphane AGRICOL
ingénierie
OCCITANIE



Antonio LOZANO
ABE Nord
IDF



Stéphane DARGAUD
Administrateur billettique
KEOLIS LYON



Sandrine FOUCHER
Conduite commerciale
KEOLIS CAEN



Philippe RAUCH
Chef de quai
GRAND EST



Aurore PREVOST
Contrôleuse
CENTRE VAL DE LOIRE



Annick LABURTHRE
Chef circulation
OCCITANIE



Thomas GANGLOFF
Aiguilleur
IDF



Soeli OBNINSKY
Gestionnaire de site
PACA



Christophe ASSELIN
Agent SUGE
IDF



Sabrina COUTERET
Agent SUGE
IDF



Madjid METARFI
Matériel
IDF



Karine CERDEIRA
Administratif
IDF



Damien LEMIRE
Caténaires
IDF



Hocine MOUACI
Informations voyageurs
PACA